

FORM - FORMULE I

EQUAL OPPORTUNITIES FOR WOMEN PROGRAM

Fiscal Year/Année financière

PROGRAMME DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LA FEMME

19 79-19 80

Rationale/Explication

En présentant le détachement de femmes auprès de comités d'appréciation et d'avancement sous l'angle de l'enrichissement, on vaincra les résistances de ceux qui s'y opposent pour la forme et on les amènera à saisir l'importance que le Ministère attache à une représentation appropriée des femmes à ces comités, et partant, à l'expression de leurs points de vue.

Objective/Objectif

Inviter les gestionnaires hiérarchiques qui s'opposent au détachement de personnel féminin auprès des comités de sélection et d'évaluation à réfléchir sur le bien-fondé de leurs motifs à la lumière des objectifs de l'EAF.

Action Plans (Activities)/Plans d'action (activités)

Les gestionnaires refusant de détacher des femmes auprès de comités pourront être appelés à expliquer les raisons de leur décision devant un sous-comité de l'EAF. Ce dernier étudiera les facteurs qui ont motivé la décision et, s'il y a lieu, présentera aux autorités ministérielles les commentaires qui s'imposent.

Responsabilité: Section de la dotation en personnel
Sous-comité de l'EAF

Evaluation Criteria/Critères d'évaluation

Une augmentation d'au moins 5 % (jusqu'à 87 %) du nombre de comités de sélection et de comités d'examen des appréciations auxquels participeront des femmes.

Evaluation/Évaluation